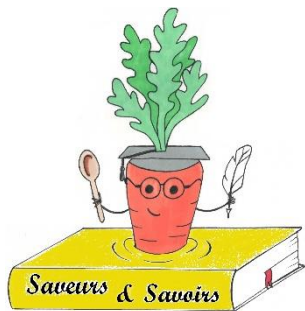


DEVENIR MARAICHER sur une MICROFERME

dans un système agro-écologique et permacole



Après seulement quelques années d'existence, le Potager de Loire fait vivre deux maraîchers (un SMIC par UTH) selon un modèle agroécologique et permacole sur seulement 5000 m² de culture !

Pour reproduire ce modèle qui n'utilise aucun engrais, aucun pesticide et n'a recours à aucun travail du sol (Maraîchage Sol Vivant), venez assister à cette formation et découvrez les clefs d'une installation réussie.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse prioritairement à un public de futurs installants qui souhaitent faire du maraîchage leur activité principale.

PRÉREQUIS

Aucun dans le cas d'un autofinancement

Pour une prise en charge VIVEA, vous devez être en parcours à l'installation PPP (Parcours Professionnel Personnalisé) ou avoir fait votre PAI (Point Accueil Installation) auprès de la chambre d'agriculture.

(Cf Modalités d'inscription et tarifs en page 2)

LES SUPPORTS ET OUTILS DE LA FORMATION

Mise à disposition de nombreux documents numériques et notamment plusieurs tableaux Excel très pratiques créés par nos soins pour :

* Réaliser votre plan d'entreprise ou business plan (prévisionnel sur 4 ans des investissements, produits et charges) et établir vos indicateurs de performance

* Gérer votre comptabilité (et la faire certifier le cas échéant) et éditer votre compte de résultat et bilan comptable,

* Etablir vos rotations de cultures (plan de culture), inventorier votre diversité variétale et vos graines, anticiper les saisonnalités pour semer/planter au bon moment.

La formation s'appuiera également sur d'autres supports tel que : PowerPoint, bibliographie, autres supports numériques etc...

LES FORMATEURS

Yolain Gauthier,

Auparavant directeur d'établissements hôteliers, il est le fondateur du Potager de Loire. Il détient un BTS Hôtellerie-restauration et un BP REA, et il s'est formé pendant 5 ans auprès de maraîchers de Touraine et dans des centres agro-écologiques à travers la France. Depuis 3 ans il s'occupe du Potager de Loire et crée l'association l'Arrosé'Loire, dont il est président, pour promouvoir un nouveau paradigme de production et de consommation qui se veut plus vertueux et pérenne que le modèle actuel.

Antoine Cormery,

Il est ingénieur en horticulture d'Agrocampus Angers. Il était ingénieur de recherche à l'INRA dans une équipe Rennaise, pour les semences biologiques et la biodiversité cultivée. Il rejoint Yolain en décembre 2019 pour développer le Potager de Loire après avoir créé le Potager des Tourelles un an plus tôt. Il est apiculteur amateur et passionné d'entomologie.

LE DÉROULÉ

La matinée sera généralement consacrée à de la théorie dispensée en salle et l'après-midi à de la pratique sur le terrain maraîcher du Potager de Loire.

Il est prévu de nombreux temps de mise en situation autour de vos projets respectifs et vous aurez des moments de suivi individuel pour que vous puissiez avoir des réponses spécifiques à vos problématiques.

Retrouvez le détail, journée par journée, dans le programme de formation.

LES OBJECTIFS

Trois piliers vous sont proposés

A l'issue de cette formation vous serez à même de :

1- Conceptualiser / Organiser

- ✓ Passer de l'idée à la concrétisation de votre projet
- ✓ Dimensionner vos ateliers de productions
- ✓ Définir et modéliser le design de votre terrain et de vos espaces de travail

2- Maîtriser un système maraîcher agroécologique et son organisation technique

- ✓ Acquérir les connaissances inhérentes à la mise en place d'un système agroécologique
- ✓ Mettre au point vos itinéraires techniques
- ✓ Connaitre le fonctionnement d'un système de pensée permacole et être capable de l'appliquer à votre projet

3- Comprendre l'organisation comptable et construire son plan d'entreprise

- ✓ Administrer votre entreprise en autonomie
- ✓ Définir vos besoins en matériel (immobilisations) et établir un prévisionnel de vos charges et de vos produits sur 4 ans.
- ✓ Gérer la comptabilité de votre entreprise sans avoir recours à un centre de gestion (pour une installation en entreprise individuelle ou GAEC)
- ✓ Financer et faire financer votre installation en ayant recours aux acteurs institutionnels (commune, région, métropole, Etat...) et savoir comment remplir facilement les dossiers administratifs.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET TARIFS

Cette formation peut-être autofinancée mais **elle est également éligible à une prise en charge**. Vous pouvez demander un financement auprès d'un organisme financeur comme le Pôle Emploi ou le fond VIVEA.

Pour le fond VIVEA, si vous êtes en parcours PPP il vous faut avoir une formation de ce type inscrite en préconisation par la chambre d'agriculture (Contactez-nous pour plus de détails)

Pour s'inscrire, envoyez-nous un mail et nous vous enverrons le bulletin d'inscription.

Les modalités :

- 60h de formation sur 8 journées de 7h et une ½ journée. Uniquement les samedis de septembre à novembre
- Minimum 10 stagiaires, maximum 15

CALENDRIER DE FORMATION 2020

1^{er} et 2^{ème} pilier

4 et 18 septembre – 9, 16 et 23 octobre

3^{ème} pilier

6, 13, 20 et 27 novembre

HORAIRES

Matinée : 9h – 12h30 Après-midi : 13h30 – 17h
(Déjeuner tiré du sac le midi)

LIEU DE FORMATION

Le Potager de Loire – Chemin du Saugé Prolongé
37520 La Riche

COÛT DE LA FORMATION

Autofinancement

850€ pour les trois piliers de la formation
525€ pour les deux premiers piliers uniquement
ou

Prise en charge par un organisme financeur
(VIVEA, pôle emploi...)

Inscription par mail à saveursetsavoirs37@gmail.com

~~ Pour toute question, Contactez Yolain au 06.81.07.97.53 ~~

Organisme de formation : SARL Saveurs & Savoirs au capital de 5000€ – SIRET 893 189 134 00024

FICHE D'INSCRIPTION

=> à renvoyer par mail à saveursetsavoirs37@gmail.com

(Coordonnées à remplir en majuscule svp)

Nom : Prénom :
Né le : Adresse : -
Téléphone : -
Mail : CP et Ville :

FORMATION : devenir maraicher sur une microferme dans un système agro-écologique et permacole

Suivi des modules : 1 et 2 1 , 2 et 3

Choix du financement : Prise en charge Autofinancement

Quel est votre projet professionnel ou personnel ?

--- Si vous avez coché la case « Prise en charge », merci de répondre aux questions suivantes ---

Avez-vous déjà effectué votre PAI* ? Oui Non

Êtes-vous actuellement en parcours PPP** ? Oui Non

Votre compte CPF*** affiche t-il 0€ ? Oui Non

Disposez-vous de la capacité agricole ? Oui Non

* Plan de Professionnalisation Personnalisé (chambre d'agriculture / DDT)

** Point Accueil Installation (Chambre d'agriculture)

*** Compte Personnel de Formation

Consultation du solde sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr>